

## Le plus grand scandale de l'histoire du Canada



[Source : latrompette.fr via Guy Boulianne]

La gauche radicale au Canada est mise à nu, et les grands médias l'ignorent.

Par Abraham Blondeau

Lorsque les manifestants du Convoi de la liberté étaient à Ottawa, le Premier ministre canadien Justin Trudeau, le cabinet et les médias grand public ont dit aux Canadiens que les manifestants étaient financés par des Russes, de l'argent noir, des partisans de Donald Trump et des étrangers. On a dit aux Canadiens que les manifestants ont commis des violences, des viols, des menaces de viol, des tentatives d'incendie et d'autres crimes. Le Convoi de la liberté a été marqué comme une menace pour la sécurité nationale et accusé de terrorisme et d'insurrection.

Tout cela s'est avéré faux. Toutes les preuves supposées pour soutenir l'invocation de la Loi sur les mesures d'urgence et donner à Trudeau des pouvoirs extraordinaires en temps de guerre étaient un mensonge.

Le Premier ministre a utilisé illégalement la Loi sur les mesures d'urgence qui a contourné l'application régulière de la loi et la surveillance judiciaire pour punir les citoyens ayant des opinions politiques opposées. De plus, les mesures utilisées contre les manifestants du Convoi de la liberté ont violé les droits garantis par la Charte et la proclamation d'urgence même rédigée par le gouvernement Trudeau.

[Voir aussi :

- ▶Le Convoi de la Liberté « Plein d'amour » : Témoignage émouvant d'une jeune mère de famille (avant que la police ne vienne tabasser les manifestants)
- ▶Inversion accusatoire de Trudeau envers le mouvement de la liberté – Appel unifié avec les Premières Nations pour rétablir l'ordre constitutionnel canadien
- ▶Des Canadiens forment une barricade humaine pour empêcher les flics d'arrêter des camionneurs – Le monde doit voir ça !
- ▶La couverture biaisée par les grands médias de la manifestation des camionneurs canadiens
- ▶L'ancien tireur d'élite de Trudeau coordonne la sécurité bénévolement

- pour les camionneurs après sa démission pour refus de se faire vacciner
- ▶Le major de l'Armée canadienne Stephen Chledowski rompt les rangs et répand la VÉRITÉ !!
  - ▶Tant que les crimes de gauche ne seront pas punis, tout soutien à la « liberté » sera catalogué d'extrême droite
  - ▶Convoi de la liberté, les croix gammées de qui? Justin Trudeau soutient les néo-nazis en Ukraine
  - ▶Le Canada tout entier s'est joint au convoi, sauf Trudeau qui accuse Freedom Convoy 2022 de propager la haine, le racisme et la violence
  - ▶Canada : la loi des mesures d'urgence utilisée pour réprimer le mouvement de la liberté et geler le compte en banque des manifestants, avant même qu'elle soit votée
  - ▶Loi martiale au Canada pour mater les camionneurs : « c'est comme tuer une mouche avec un bazooka »
  - ▶Canada : les banques peuvent geler les comptes des personnes soupçonnées de lien avec les blocages]

Les scandales ne sont pas nouveaux dans la politique canadienne. Depuis John A. Macdonald et le scandale du chemin de fer du Pacifique en 1873 à chaque décennie depuis, la corruption est monnaie courante chez les élus. Mais le scandale de la Loi sur les mesures d'urgence est le plus important de l'histoire du Canada. Il équivaut à un coup d'État contre la règle de droit. Les médias grand public qui ont permis à Trudeau de le faire ignorent maintenant les preuves qui exposent les intentions cachées.

La pièce maîtresse de la Loi sur les mesures d'urgence était les mesures prises à l'encontre des sites de *crowdfunding* (financement participatif) et le gel des comptes bancaires des partisans du Convoi de la liberté sur la base de l'argument selon lequel ils finançaient des activités illégales ou étaient financés par l'étranger. Lors de leur témoignage devant le Comité de la sécurité publique de la Chambre des communes, *GoFundMe* et *GiveSendGo* ont indiqué qu'ils n'avaient jamais été contactés par le gouvernement fédéral du Canada. *GiveSendGo* a déclaré que 60 pour cent des donateurs venaient du Canada et 37 pour cent des États-Unis, le don moyen étant de 100 dollars. Sa propre analyse des donateurs n'a révélé aucun terroriste ou personne d'intérêt. Il en a été de même pour *GoFundMe*. *Global News* a rapporté : « Juan Benitez, le président du site Web de collecte de fonds *GoFundMe*, a déclaré que l'analyse par son entreprise des plus de 10 millions de dollars donnés par le biais de la plateforme a révélé que 88 pour cent des dons et 86 pour cent des donateurs venaient du Canada. » Le don le plus important était de 30 000 dollars, et il provenait du Canada.

Même les propres agences de renseignement du gouvernement fédéral ont témoigné que le financement du Convoi de la liberté était parfaitement légal et ne représentait aucune menace. Le directeur de la criminalité financière de la Gendarmerie royale du Canada (grc) a déclaré au Comité des finances que le financement des manifestants n'était pas lié à une activité terroriste. Le directeur adjoint du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, fintrac, a témoigné que l'aide au Convoi de la liberté ne constituait pas un soutien au terrorisme et que son financement ne

comportait aucune activité illégale ou suspecte. Toutes les allégations de Trudeau et de la « bande des cinq » étaient des mensonges, et contredisaient les preuves directes.

À aucun moment avant le 14 février, date à laquelle la Loi sur les mesures d'urgence a été invoquée, un juge n'a déclaré la manifestation illégale. Les médias et le gouvernement fédéral ont qualifié la manifestation d'occupation illégale ou de siège, mais l'ordonnance du tribunal interdisant les klaxons stipulait que les manifestants avaient le droit légal de continuer à manifester. Le Convoi de la liberté n'a été déclaré illégal que par le Premier ministre après avoir eu l'autorité de le faire en raison de la Loi sur les mesures d'urgence. La Loi sur les mesures d'urgence déclare que les mesures ne s'appliquent pas à une assemblée ou à une dissidence légale. Si un juge décide que la manifestation est légale, l'application de la loi aux manifestants ne serait-elle pas illégale ?

Des dizaines de députés, d'agents d'application de la loi et de reportages dans les médias ont allégué qu'une tentative d'incendie criminel dans un immeuble d'habitation d'Ottawa le 6 février avait été perpétrée par le Convoi de la liberté. Pourtant, la police d'Ottawa a porté des accusations contre un homme de 21 ans pour cette tentative d'incendie criminel ; il n'avait aucun lien avec le Convoi de la liberté.

Pendant que le Sénat débattait de la Loi sur les mesures d'urgence, le gouvernement fédéral a laissé entendre qu'il disposait de renseignements spéciaux indiquant que le Convoi de la liberté constituait une menace pour la sécurité nationale, mais il a refusé de les communiquer au Sénat. Depuis lors, aucune accusation de violence n'a été portée contre les manifestants du Convoi de la liberté. En fait, c'est exactement le contraire qui est vrai. L'avocat Keith Wilson, dans une interview avec la journaliste indépendante Viva Frei, a révélé que durant la nuit, *Antifa* vandalisait les camions du Convoi, crevait ses pneus et coupait ses conduits d'air. Tous les appels au 911 et les arrestations effectuées à ce moment-là étaient liés à *Antifa*, mais les grands médias ont refusé de le rapporter.

La police d'Ottawa a arrêté Randy Hillier, un député provincial de l'Ontario qui a activement soutenu le Convoi de la liberté et s'est publiquement opposé aux mandats de vaccination et aux mesures de santé publique. Hillier s'est vu interdire l'accès à l'Assemblée législative provinciale et aux médias sociaux pour avoir encouragé la « violence » et la « désinformation médicale ». Il est accusé d'entrave à un agent public, de méfait de conseil et d'entrave à la propriété. Il a depuis été libéré sous caution. L'inculpation et l'interdiction d'exercer une fonction publique pour un homme politique qui soutient une manifestation non violente et exprime un point de vue différent sont sans précédent. Quels seront les prochains politiciens visés ?

Trudeau et le cabinet ont été pris dans des mensonges monstrueux, mais les médias refusent de rapporter la vérité. En fait, le ministre du Patrimoine Pablo Rodriguez a remercié les médias grand public pour leur couverture des

manifestations du Convoi de la liberté et a promis plus de subventions aux médias. Pourtant, les preuves dressent un tableau très condamnable.

Il ne s'agit pas d'un scandale d'éthique personnelle ou de gain monétaire ; c'est un scandale qui sape le fondement même de la démocratie canadienne. Les événements du Convoi de la liberté n'ont pas atteint les seuils nécessaires pour invoquer la Loi sur les mesures d'urgence ; par conséquent, Trudeau a utilisé ces pouvoirs de manière anarchique. Pendant neuf jours, il n'y a pas eu de procédure régulière, de droit de protestation ou de liberté d'expression au Canada. Cependant, il semble qu'il n'y ait aucune conséquence à la transformation du Canada en une dictature. En fait, Trudeau a consolidé son pouvoir en concluant un accord de confiance avec le Nouveau Parti Démocratique, qui protégera son gouvernement de tout vote de défiance jusqu'en 2025 et lui donne une majorité de fait. Trudeau va maintenant poursuivre son programme avec plus d'urgence.

L'érosion de l'État de droit a été une longue et douloureuse descente pour le Canada. Le bureau du Premier ministre et le pouvoir exécutif détiennent maintenant des pouvoirs extraordinaires, bien plus que le Parlement et le pouvoir judiciaire. Non seulement la bureaucratie de l'exécutif est le plus grand employeur au Canada, mais elle fait aussi cinq fois plus de lois que le Parlement. Dans le système de Westminster, la clause Henry viii permet au Parlement de déléguer le pouvoir législatif à d'autres entités du gouvernement fédéral, comme les ministères de l'exécutif. Selon le juriste Mark Mancini, cette pratique est « endémique au Canada ». Bon nombre des mesures de santé publique prises pendant la pandémie de la covid-19 ont fonctionné selon le principe de la clause Henry VIII. Mancini poursuit :

La législation réglementaire importante est principalement élaborée au niveau du Cabinet et des agences, avec cinq fois plus de législation déléguée que de législation primaire. Au niveau fédéral, le gouvernement du Canada compte 201 ministères et organismes, dont beaucoup ont le pouvoir d'adopter des lois déléguées. [...] Des questions importantes d'ordre politique touchant les droits et les intérêts individuels sont également tranchées par des organismes administratifs. En effet, la Cour suprême du Canada a fait remarquer que les règlements sont le « sang de vie » de l'État administratif.

C'est « l'État profond » du Canada : une bureaucratie massive de fonctionnaires non élus qui ont le pouvoir de faire des lois et des règlements par décret. Trudeau a utilisé le coronavirus pour étendre ces pouvoirs au point que les Canadiens de nature docile se sont rebellés contre cette prise de pouvoir méthodique. La Loi sur les mesures d'urgence a exposé de manière flagrante les intentions communistes de Trudeau. D'autres politiciens canadiens ont dû démissionner de leur poste et subir des sanctions pour avoir accepté des pots-de-vin, eu des liaisons et détourné l'argent des contribuables. Quelle est la punition pour avoir renversé les libertés civiles et la règle de droit au Canada ?